

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.		
	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

L'offensive ennemie. L'attaque reprend au nord de Verdun. La chute de la place ne changerait rien à la situation générale, mais les critiques militaires croient à l'échec complet des Boches. — Sur le front oriental. — L'évolution roumaine. — L'acquittement des deux colonels. — Le quatrième emprunt Allemand. — Le conflit Germano-Américain.

Avec une autorité que personne ne conteste, le général De Lacroix, ancien généralissime, nous dit que, dans les conditions actuelles de la lutte et avec les armements modernes, les places fortes n'existent plus ; il n'y a que des organisations défensives, entrant dans la bataille comme un quelconque des points du front.

Donc, la chute de Verdun ne modifierait pas plus la situation actuelle que la prise d'une tranchée particulièrement défendue. Le front se reformerait au sud, voilà tout.

Dès lors, pourquoi l'acharnement des Boches sur ce point précis, très fortifié, qui paraissait peu indiqué pour une offensive heureuse ? Nos ennemis ne recherchaient-ils pas un résultat décisif ? Si, sans aucun doute, ils espéraient l'obtenir par une préparation formidable de leur artillerie lourde, mais ils cherchaient aussi un bénéfice immédiat.

La chute de Verdun, que Wolff avait la précaution de déclarer « place forte de premier ordre », eût permis d'enfermer le succès. Tout en remontant le moral du pays, cette victoire aurait paralysé, pour une nouvelle période, les neutres désireux de secouer le joug de Berlin.

Le double espoir caressé par l'ennemi se transformera, croyons-nous, en une cruelle déception.

L'effort allemand peut être considéré comme brisé. Certes, de nouvelles attaques aussi acharnées seront tentées, mais nos soldats seront encore là pour recevoir les chocs nouveaux.

La presse teutonne le comprend si bien, qu'elle doit insister sur les difficultés de s'emparer des positions très fortifiées qui défendent Verdun. « Non, dit le Temps, ce ne sont pas des ouvrages fortifiés que l'Allemand a eu à combattre, ce sont des soldats, nos soldats... Le commandement allemand s'est trompé, ce n'est pas à une place forte qu'il s'est heurté, c'est à une armée ; ce n'est pas un siège qu'il a dû livrer. »

Cette bataille il ne l'a peut-être pas encore perdue, mais il est en bonne voie pour arriver à ce résultat.

Personne ne peut supposer que les Barbares n'aient point donné, déjà, le maximum de leur effort. Ils ne pourront faire mieux demain, ils ne pourront pas augmenter la masse des projectiles destinés à préparer le terrain — c'est l'avis de ceux qui ont vu ! — Ils remplaceront les hommes tombés, mais il ne semble pas qu'ils puissent en augmenter le nombre. De notre côté, nous pouvons, au contraire, accroître notre résistance. Si donc l'ennemi n'est pas passé hier, il ne doit avoir aucune chance d'arriver à un meilleur résultat demain.

Come le dit un de nos confrères genevois, « cette formidable attaque n'a eu qu'un commencement de succès et par cela même qu'elle n'a pas pu remplir son programme, elle peut être considérée comme un échec ».

C'est là notre conviction en dépit

Le ton larmoyant des dirigeants indique suffisamment la confiance limitée du gouvernement en un gros succès :

« Donnez à l'Etat jusqu'à votre dernier centime ! Les versements les plus minimes seront acceptés avec reconnaissance !... La moindre souscription est nécessaire... » et cela continue longtemps sur ce ton pleurnichard.

Il est peu probable que la réponse du public constitue un « triomphe » pour le ministre des finances allemand.

Et pendant ce temps le mark continue à dégringoler sur tous les marchés du monde !...

Vraiment les temps sont durs pour les Boches. L'ère des grandes difficultés commence pour les Austro-Allemands.

M. Wilson agit, en ce moment, avec une incontestable habileté. Ayant affirmé le droit des Américains de naviguer comme bon leur semble sur des bâtiments marchands armés pour leur propre défense, il demande au Congrès de se prononcer clairement sur cette question.

Les germanophiles du Congrès, mis au pied du mur, vont être obligés de prendre position.

On est convaincu que les représentants se prononceraient en grande majorité pour la thèse du Président.

Le vote acquis, l'autorité de M. Wilson sera indiscutable pour intervenir selon les circonstances à Vienne et à Berlin.

Une fois de plus nous sommes donc menacés d'une rupture germano-américaine.

Il faut la souhaiter. Il y a assez longtemps que Berlin abuse de la patience des neutres et des Yankees en particulier.

A.C.

Sur le front belge

(Officiel). — Journée calme sur le front, sauf dans la région de Steensstraete où la lutte à coups de bombes a été vive.

Sur le front d'Alsace

Un bombardement ininterrompu a été entendu pendant près de 70 heures dans le Sundgau, sur la partie de la frontière de la Haute-Alsace attenante à la Suisse.

Ce bombardement est le plus long qui ait été perçu depuis le commencement de la guerre.

AUTOUR DE VERDUN

Les renseignements parvenus jusqu'ici sur la nouvelle phase de la bataille sont encore imprécis.

Au dire d'un blessé, l'une des attaques contre Douaumont a été menée par une brigade entière. Le régiment qui la conduisait, le 14^e hanovrien, a été littéralement décimé par notre artillerie et le feu de nos mitrailleuses.

Divers documents trouvés sur les prisonniers établissent indiscutablement que l'objectif de l'offensive des Allemands est la *forteresse de Verdun, le dernier rempart de la résistance française*, affirme la proclamation d'un de leurs généraux.

Un ordre du jour découvert sur un officier et signé du chef d'état-major général allemand invite les troupes à se comporter dignement dans une bataille qui va décider du sort de la France.

On voit quelle importance les Allemands attachent aux opérations en cours et on peut prévoir qu'ils ne négligeront aucun moyen, aucun sacrifice, pour obtenir le résultat qu'ils espèrent. Faisons confiance à nos brillants chefs et à leurs vaillants soldats.

Le bluff boche en Chine

Depuis trois jours, les Allemands de Chine font circuler la nouvelle de la chute de Verdun.

Reims encore bombardée

Le bombardement de Reims a repris lundi à trois heures jusqu'à cinq

heures. Environ soixante-dix projectiles, la plupart de 150, sont tombés sur la ville. Cela a fait pour la journée du 27 plus de quatre-vingts obus. Mardi, une dizaine de projectiles ont été envoyés par les canons boches. Un taube, de son côté, a laissé tomber quelques bombes.

Préparatifs dans les arsenaux maritimes allemands

Le bruit court avec persistance que les Allemands préparent des surprises navales. Il est impossible d'indiquer la nature des préparatifs qui se font dans les arsenaux allemands, mais certains faits prouvent que l'activité est de nature mystérieuse. Tous les mécaniciens ouvriers danois, qui jusqu'à présent étaient encore employés dans les chantiers de Flensburg, ont été brusquement congédiés. On en conclut que des plans, dont l'amiralauté allemande veut garder le secret, sont en voie d'exécution.

Traîtrise d'aviateur allemand

Mercredi après-midi, un avion allemand maquillé a jeté quelques bombes sur Chalons.

La « Provence-II » avait 1.800 hommes à bord

Des derniers rapports reçus concernant la « Provence », il résulte qu'elle transportait 1.800 hommes, y compris l'équipage.

870 ayant été sauvés, on aurait à déplorer la perte de 930 hommes.

On espère cependant, que ce chiffre pourra être réduit, car on croit qu'un certain nombre de survivants ont pu être pris à bord de navires non encore connus.

L'enquête, fort difficilement menée par les autorités navales sur les circonstances qui accompagnèrent la perte de la « Provence-II », semble cependant démontrer, d'ores et déjà, que le transport a été coulé par un des plus récents types de sous-marins de course munis de nouvelles torpilles ayant une grande puissance de destruction.

De la rapidité avec laquelle sombra le transport et de l'étendue des dommages occasionnés à bord par l'explosion du projectile, on conclut que la « Provence-II » fut complètement fracassée et que la plupart des manquants furent tués au moment de l'explosion.

L'ITALIE EN GUERRE

Dans la zone de la haute montagne, la neige qui, dans quelques endroits, dépasse la hauteur de cinq mètres, et de nombreuses avalanches n'arrêtent pas l'activité de l'artillerie et des patrouilles italiennes.

Devant Coriza il s'est produit des actions assez intenses de l'artillerie ennemie qui ont été efficacement combattues par l'artillerie italienne.

L'action russe

Selon la « Gazette de Francfort », le journal roumain « Minerva » apprend de Jassy que les Russes préparent une nouvelle offensive en Bessarabie. Des troupes fraîches, plus spécialement de l'artillerie, arrivent de l'intérieur de la Russie.

A Salonique

Il n'y aurait plus de désaccord à l'état-major allemand sur le projet d'attaque de Salonique. Mackensen aurait enfin obtenu de commencer les préparatifs d'action contre Salonique.

D'autre source pourtant on prétend que le feld-maréchal Mackensen n'aurait pas se briser contre les fortifications franco-anglaises du camp retranché, mais qu'il attendrait que les Alliés prennent l'initiative de l'attaque.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 3 mars 1916
PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La Chambre reprend la discussion des projets concernant la question des loyers.

M. Paul Beauregard accepte le projet qui règle la question en équité. Il demande que les pertes soient réparties entre tous les propriétaires et alors l'Etat pourra aller au secours de tous.

M. Viviani soutient le projet.

Le ministre trouve infiniment large le texte qui permet la réduction du loyer des mobilisés jusqu'à l'exonération. Il préférerait un texte donnant au tribunal arbitral le droit d'examiner les ressources des locataires. Le garde des sceaux dit que la loi sera inefficace si on n'en fait pas une loi d'ordre.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Et la séance est levée.

SÉNAT

Séance du 3 mars 1916
PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le Sénat reprend l'examen du projet de loi sur les orphelins de la guerre.

Auparavant, M. Steeg dépose un rapport sur le projet de loi tendant à accorder une indemnité aux victimes civiles de la guerre.

M. Jenouvrier dépose une proposition de loi ayant pour objet la confiscation des biens des Français qui se sont soustraits à leurs obligations militaires pendant la présente guerre en restant volontairement à l'étranger ou en s'y retirant.

Le Sénat accueille cette proposition par des applaudissements unanimes.

L'urgence est déclarée.

Le Sénat s'occupe du projet concernant les orphelins de la guerre. La discussion est renvoyée à vendredi.

Et la séance est levée.

CHRONIQUE LOCALE

HONTEUX PROFITS

La question de la réquisition des vins dans le Lot a été discutée à la Chambre, et à ce sujet, M. le Sous-secrétaire d'Etat à l'intendance a soumis les seules explications qui importaient.

Les propriétaires se plaignaient que le vin ne leur fut pas payé au cours du jour.

M. le Sous-secrétaire d'Etat a répondu que le prix de la réquisition avait été fixé en octobre 1915, et qu'à cette époque le vin n'avait pas atteint le prix auquel il est monté aujourd'hui.

Il est certain que 83 à 95 francs la barrique est un prix modeste, puisque la barrique se paie 180 francs ! Les propriétaires perdent une jolie somme, et nous sommes même d'accord avec ceux de la contrée du Lot, pays des crus supérieurs, quand ils se plaignent que la réquisition ait valu leur vin au même taux que les autres vins.

Mais ceci dit, les propriétaires auraient tort de se fâcher : jamais ils n'avaient espéré « faire autant d'argent » de leurs récoltes.

« Que voulez-vous, disait l'un d'eux, à 150 francs, ce n'est pas payé ; après tout, c'est une compensation ; nous avons des années si mauvaises. » (Textuel).

« Sans doute, nous ne souhaitons pas, disait un autre, que la guerre se prolonge. Mais, c'est une bonne occasion de vendre très bien nos récoltes. » (Textuel).

C'est à peu près le langage que tenait, il y a quelques temps, un mercanti : « Je voudrais bien que la mobilisation durât : en une semaine j'ai gagné plusieurs dizaines de mille francs. » (Textuel).

Médaille militaire

Voici les citations qui ont valu la médaille militaire et la croix de guerre aux soldats du 7^e d'infanterie dont les noms suivent :

Fanché (Aurélien-Joseph), sergent au 7^e rég. d'infanterie, 10^e compagnie, très bon sous-officier qui a fait preuve du plus grand courage au combat du 27 août 1914. Grièvement blessé. Amputé du bras gauche.

Feydel (Marcelin), soldat au 7^e rég. d'infanterie, 9^e compagnie, très bon soldat qui a toujours fait preuve d'un grand courage. A été grièvement blessé le 11 août 1915, au cours d'une attaque allemande. Amputé de la cuisse droite.

Figon (Jean), soldat de 1^{re} classe au 7^e rég. d'infanterie, 5^e compagnie, bon soldat, discipliné, a toujours fait courageusement son devoir. A reçu, le 11 août 1915 une blessure grave qui a nécessité l'amputation de la jambe gauche.

Gagnerot (Anatole), soldat au 7^e rég. d'infanterie, 1^{re} compagnie, très bon soldat qui s'est bravement conduit dans tous les combats auxquels il a pris part. Blessé grièvement le 13 août 1915, au cours d'un violent bombardement. A perdu l'œil gauche.

Gilles (Daniel), soldat au 7^e rég. d'infanterie, 7^e compagnie, bon soldat qui a été grièvement blessé, à son poste de combat au cours d'une attaque ennemie, le 11 août 1915. A perdu l'œil droit.

Lanusol (Eloi), soldat au 7^e rég. d'infanterie, 9^e compagnie, très bon soldat qui a toujours fait preuve d'un grand courage. Blessé grièvement, le 11 août 1915, au cours d'une attaque allemande. A perdu l'œil gauche.

Meynié (Antoine), soldat au 7^e rég. d'infanterie, 7^e compagnie, soldat dévoué, plein d'entrain et de courage. Au cours d'une attaque ennemie, le 18 août 1915, a été grièvement blessé en défendant un barrage. Amputé de la main droite.

Robert (Pierre), soldat au 7^e rég. d'infanterie, 8^e compagnie, soldat très courageux. Grenadier plein de sang-froid. A été grièvement blessé le 18 août 1915, en défendant un barrage. Amputation de deux doigts et perte de l'œil gauche.

Nos félicitations.

Quand des individus étalent aussi cyniquement un tel état d'âme, on ne peut pas trouver malséant que les consommateurs protestent contre la hausse exagérée des denrées et du vin.

Aussi bien, pour le vin, il faudra en faire son deuil : au prix où il est, il sera comme les raisins de la fable, il ne vaudra rien pour les petites et les moyennes bourses.

Et nous pouvons ajouter que bientôt, notre bon vin du Lot ne vaudra même rien pour les braves poils auxquels la réquisition le destinait.

C'est qu'en effet, la protestation contre les prix de la réquisition s'est traduite d'une drôle de façon chez certains réquisitionnés.

On ne veut pas payer le vin au prix du cours, eh bien, soit, se sont dit quelques-uns : nous agirons. Et ils ont agi. Voici comment.

La Commission réquisitionnant tous les vins titrant 7 degrés au minimum, ces propriétaires ont trouvé le truc.

Leurs vins pesaient 10, 10 1/2, 11 12 degrés : eh bien, une opération était facile à faire. Ils l'ont faite : ils ont réduit leur vin à 7 degrés et l'ont livré ainsi à la Commission qui l'a accepté et payé.

Admirez-vous le truc ? Nous, pas. Le truc est révoltant, d'abord, parce que la qualité de ces vins est dépréciée ; ensuite parce que ce vin réquisitionné est exclusivement destiné aux poilus.

De plus, ce truc constitue une fraude bien caractérisée, car on n'a pu ramener ce vin à 7 degrés qu'en le « mouillant ».

En outre, la réquisition exigeant un quart de la récolte de chaque propriétaire ce n'est donc pas le quart qui a été livré si le vin a été mouillé.

Nous n'indiquons pas quand et où ces faits se sont passés : aussi bien, la Commission a la liste des réquisitionnés. Elle peut la produire quand on voudra la lui demander.

Mais en présence de tels faits, on comprendra pourquoi nous distons ces jours derniers que le service des fraudes devrait être réorganisé.

Ne parlons donc plus de cette question des vins : il n'y a rien à faire. C'est l'appât du gain, c'est l'argent qui dominent toujours. Pour certains, il n'y a pas de honteux profits.

Les soldats qui se font passer la figure pour conserver leurs biens à ceux qui possèdent, mériteraient pourtant qu'on leur donnât du vin pur...

